

Utilisation de TapIR et traitement des fonds d'archives et de manuscrits

Synthèse de l'enquête 2020

Introduction

L'application TapIR (Traitement automatisé pour la production d'instruments de recherche) a été mis en service début 2019, pour faciliter la mise à jour du Catalogue général des manuscrits (CGM). Ce service accessible en ligne, sans installation sur les postes de travail, est proposé gratuitement aux établissements de lecture publique qui en font la demande.

Après plus d'un an de fonctionnement, le Catalogue collectif de France (CCFr) a souhaité faire un premier état des lieux de l'utilisation de TapIR. Ceci afin d'identifier d'éventuelles difficultés, de définir une feuille de route pour le développement de l'outil et pour réfléchir à l'organisation du suivi des correspondants TapIR. Une partie des questions concernait également la situation du signalement des fonds de manuscrits et archives dans les bibliothèques et, incidemment, l'état de mise à jour du CGM.

Un message a donc été envoyé à toutes les personnes ayant suivi l'une des séances de formations initiales données du printemps 2019 au printemps 2020, avant que celles-ci ne soient interrompues par le confinement général du fait de l'épidémie de Covid-19.

Le questionnaire utilisé pour cette enquête était accessible en ligne du lundi 27 avril au lundi 15 juin 2020, soit 7 semaines.

Parmi les 130 personnes destinataires du message, quarante ont répondu¹, ce qui donne un taux de réponse d'environ 30 %. On peut par ailleurs noter qu'au premier semestre 2020, 76 utilisateurs sont intervenus dans TapIR.

L'équipe du CCFr remercie grandement celles et ceux qui ont répondu à cette première enquête.

¹ Il y a eu plus de réponses mais certaines personnes ont rempli plusieurs fois le questionnaire.

Profil des répondants

L'enquête était limitée à un panel réduit de personnes, toutes professionnelles du livre et de la lecture, et concernait un domaine précis. Les questions servant à déterminer un profil sociologique des répondants ont donc été écartées pour alléger le questionnaire. Ne restaient que deux questions en rapport avec le profil des personnes interrogées : l'établissement d'exercice (question 14) et les fonctions exercées (question 1).

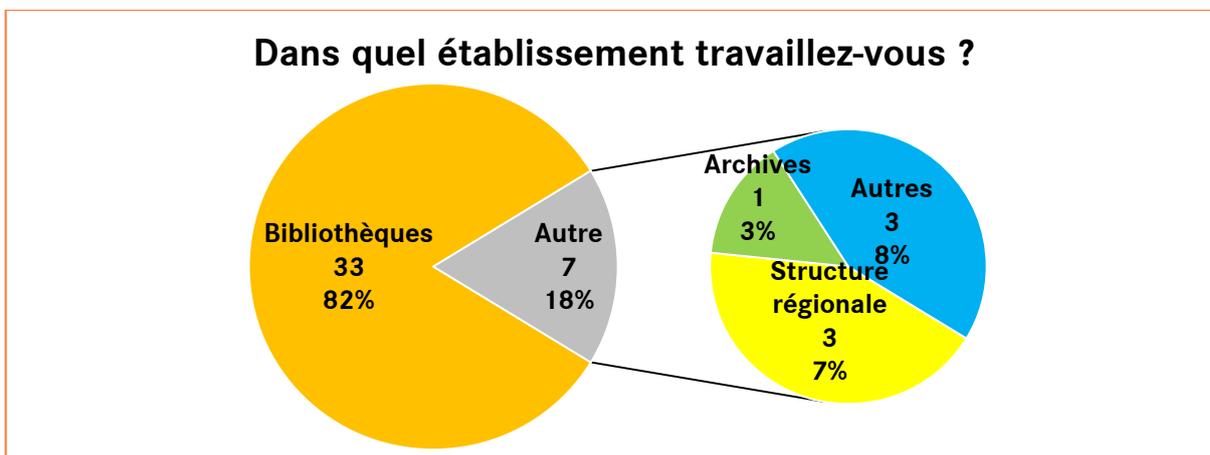


Figure 1 : Synthèse des réponses à la question 14 « Dans quel établissement travaillez-vous ? »

Sans surprise, les personnes exerçant en bibliothèque représentent l'essentiel des répondants. Trois personnes exercent cependant dans une structure régionale, donnant une autre vision de l'utilisation de l'outil.

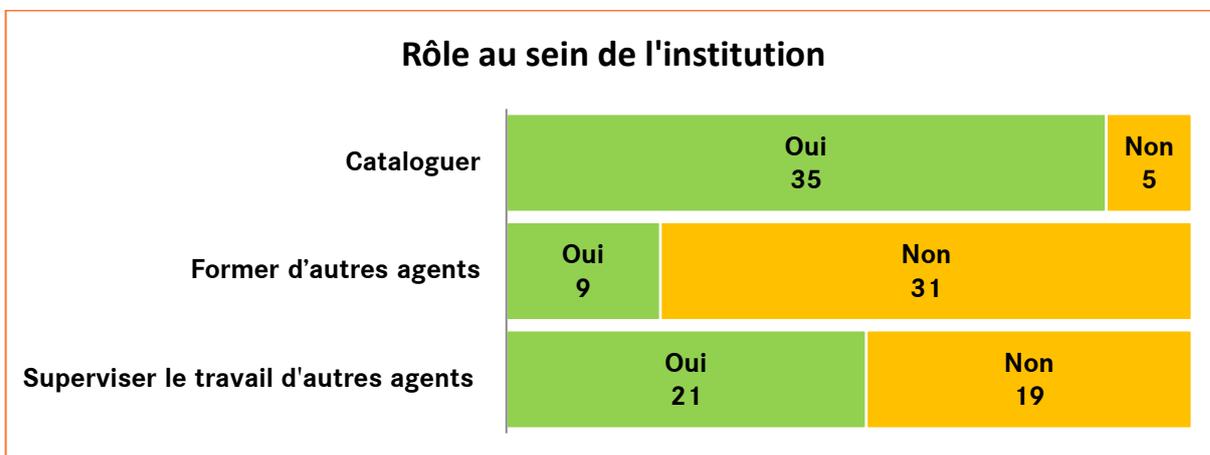


Figure 2 : Synthèse des réponses à la question 1 « Quel est votre rôle au sein de l'institution, concernant TapIR ? »

Le catalogage est logiquement le rôle qui réunit le plus de personnes (près de 90%) tandis que la formation occupe moins d'un quart des répondants. La supervision du travail d'autres agents peut surprendre en revanche puisque près de la moitié des agents sont concernés.

A noter également, les cinq personnes qui ne cataloguent pas, ne forment pas non plus mais supervisent le travail d'autres agents. Huit répondants, 20 % des réponses, assument les trois responsabilités, à savoir cataloguer, superviser et former d'autres agents.

Utilisation de TapIR

La première grande partie de l'enquête concernait l'utilisation de TapIR.

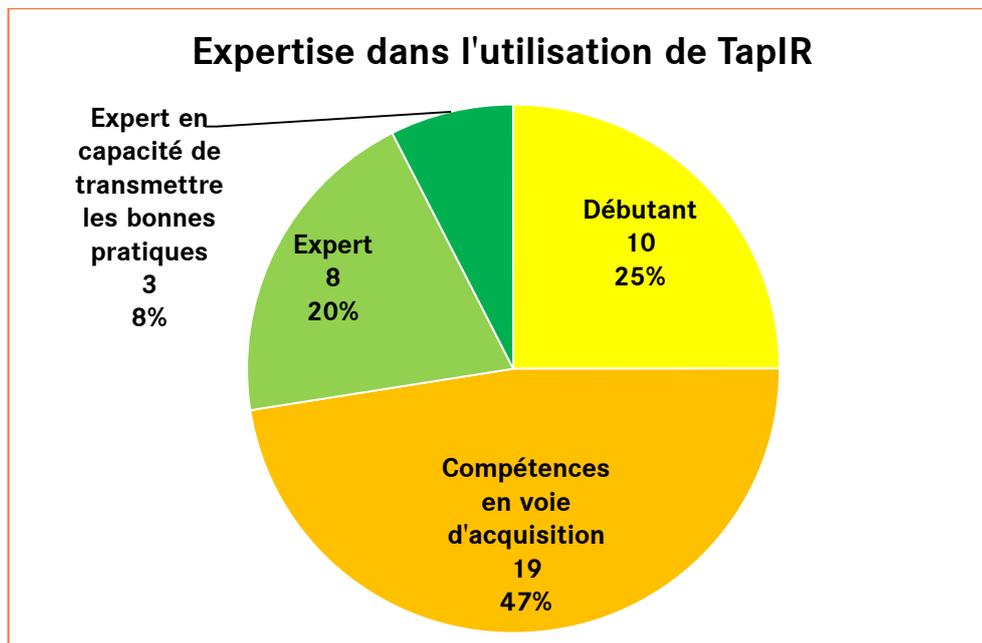


Figure 3 : synthèse des réponses à la question 2 « Actuellement comment qualifieriez-vous votre degré d'expertise dans l'utilisation de TapIR ? »

A peine plus d'un quart des répondants s'estime experts dans l'utilisation de TapIR, ce qui n'est pas surprenant s'agissant d'un outil mis à disposition il y a à peine plus d'un an. Près de la moitié des répondants considèrent être en phase d'apprentissage et un quart être débutants, ce qui souligne l'importance de poursuivre les formations et de disposer de relais en région.

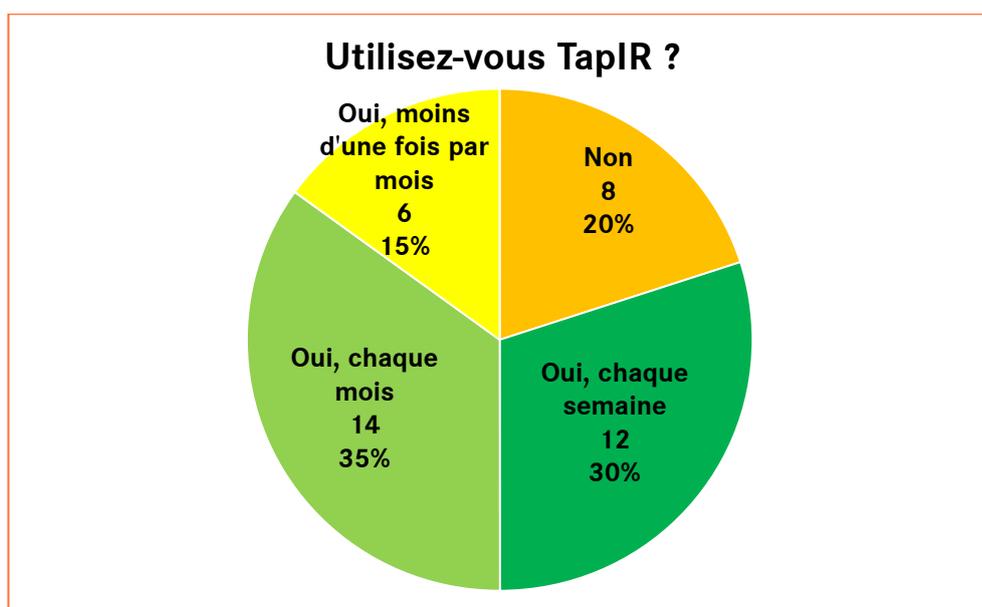


Figure 4 : Synthèse des réponses à la question 3 « Utilisez-vous TapIR ? »

On peut répartir les répondants en trois groupes équilibrés : un tiers de non-utilisateurs ou d'utilisateurs ponctuels, un tiers d'utilisateurs réguliers et un tiers d'utilisateurs assidus.

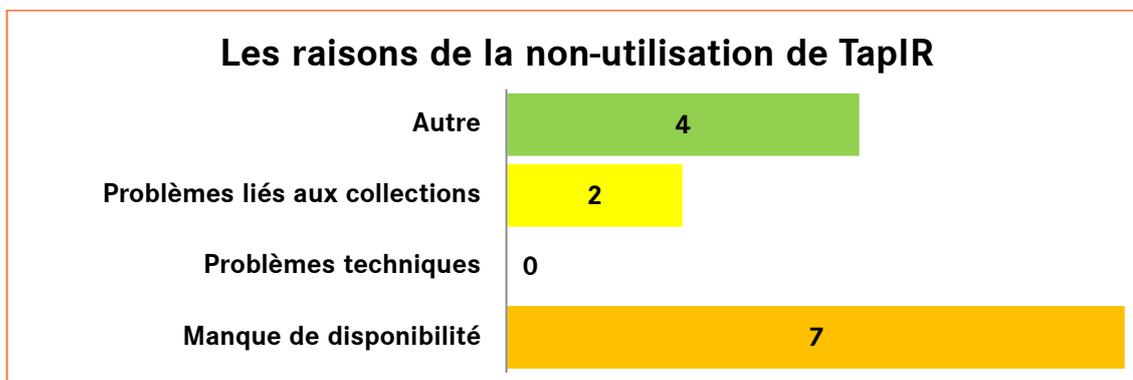


Figure 5 : Synthèse des réponses à la question posée aux non-utilisateurs de TapIR « Pouvez-vous nous dire pour quelle(s) raison(s) ? »

Parmi les huit personnes ayant indiqué ne pas utiliser TapIR, sept font par d'un manque de disponibilité, ce qui classe cette raison au premier rang.

Parmi les autres motifs invoqués, deux concernent un travail préalable à faire sur les collections : « L'utilisation de TapIR arrivera dans un second temps, après retraitement matériel / cotation / récolement / reclassement correct », « Besoin de temps pour appréhender les collections et leur organisation ». La correction des fichiers EAD hors de l'outil est également évoquée, indiquant que la personne préfère réserver TapIR pour la publication des inventaires et pas pour la mise à jour. Une personne indique également ne l'avoir « utilisé qu'une seule fois pour l'instant car il ne nous reste que quelques manuscrits à inscrire ». Le confinement de la population, pendant lequel l'enquête a été lancée, est également mentionné.

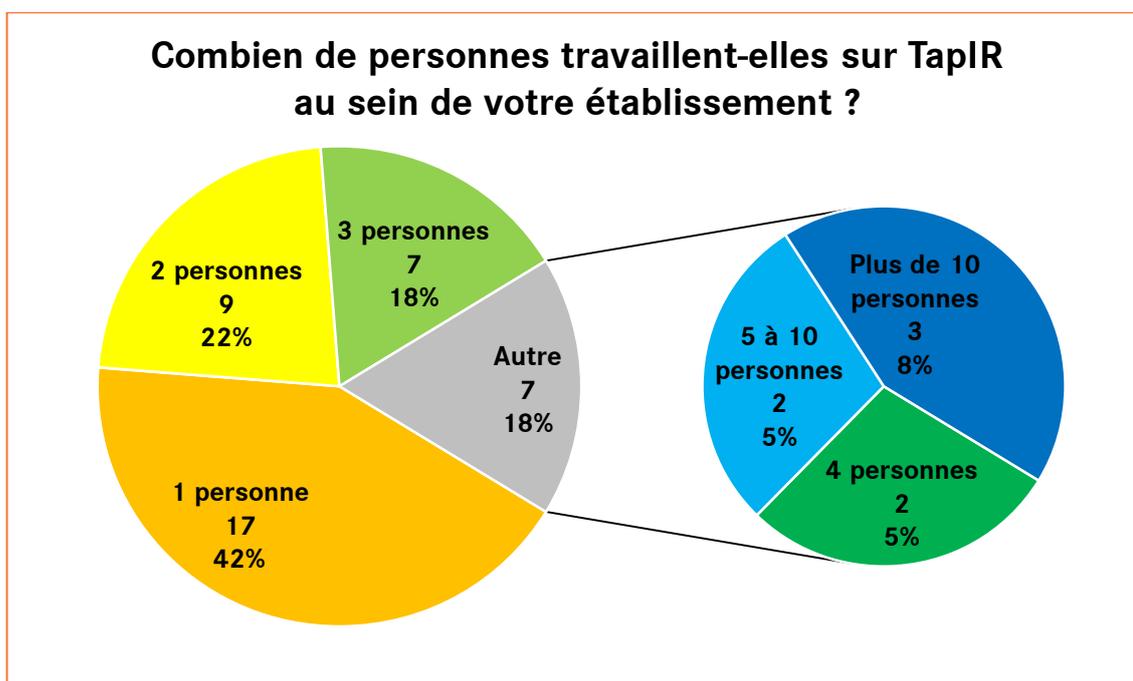


Figure 6 : Synthèse des réponses à la question 4 « D'autres personnes au sein de votre établissement utilisent-elles TapIR ? » et « Combien d'autres personnes ? »

Si plus de la moitié des répondants compte au moins un autre collègue travaillant sur TapIR, il ressort de ces chiffres que la pratique de l'outil s'exerce plutôt en solitaire. Dès lors, il serait utile de permettre des temps d'échanges, au travers d'un forum, de rencontres régulières, éventuellement au niveau régional, en s'appuyant sur des expert-relais, présents dans de grands établissements ou des structures régionales.

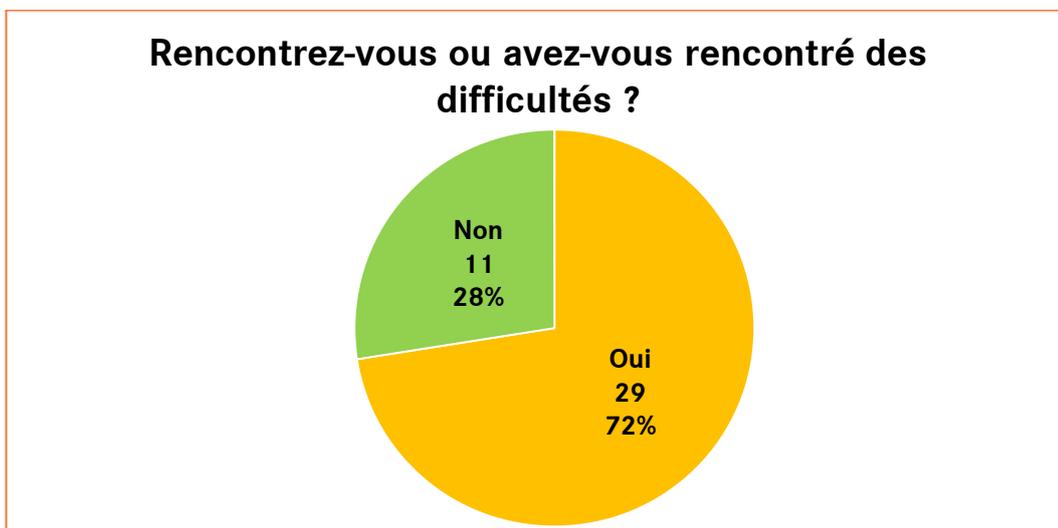


Figure 7 : Synthèse des réponses à la question 5 « Rencontrez-vous ou avez-vous rencontré des difficultés techniques ? »

Près des trois quarts des répondants font part de difficultés dans l'utilisation de TapIR, ce qui peut sans doute s'expliquer à la fois par la jeunesse de l'outil, lancé début 2019, et par la complexité inhérente au format EAD. Il n'en reste pas moins que ce point devra être amélioré dans les prochaines années.

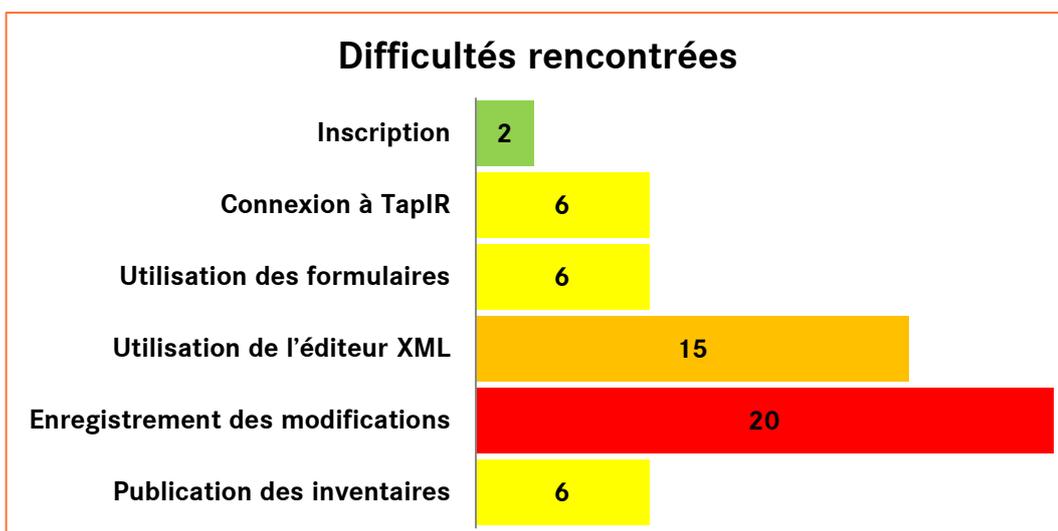


Figure 8 : Détail des réponses apportées à la question 5 « Rencontrez-vous ou avez-vous rencontré des difficultés techniques ? »

Invités à préciser les difficultés rencontrées dans l'utilisation de TapIR, la moitié des répondants cite l'enregistrement des modifications tandis qu'un tiers mentionne l'utilisation de l'éditeur XML. Ces deux points sont également présents dans les suggestions ci-dessous et devront être examinés en priorité, sans que les autres difficultés soient pour autant négligées.

Plusieurs ensembles émergent de l'analyse des nombreuses suggestions formulées par les répondants.

Le premier concerne le fonctionnement général de TapIR : temps de réponse trop longs et source d'erreurs, déconnexion trop rapide provoquant des pertes de données ou blocages intempestifs d'inventaires. Le choix d'un outil entièrement en ligne, sans installation locale, la complexité du format EAD et le passage par un éditeur pour la modification des données expliquent en partie ces problèmes et les difficultés à les résoudre. La prochaine version de TapIR devrait tout de même apporter une amélioration notable puisqu'il sera possible d'enregistrer les modifications depuis l'éditeur sans avoir à le fermer. Quelques réflexes peuvent aussi améliorer la situation : anticiper les mises à jour de données, pour éviter de rester trop

longtemps en modification, et ne pas cliquer plusieurs fois pour enregistrer ou publier, afin de laisser le temps à TapIR de traiter les demandes.

Dans la continuation du point précédent, plusieurs personnes aimeraient pouvoir faire toutes leurs modifications dans TapIR, sans avoir à passer par l'éditeur XML. Si ce choix d'utiliser un éditeur distinct s'explique par la richesse du format EAD et le coût qu'aurait demandé la création d'un éditeur intégré, une amélioration sera apportée avec une prochaine version de TapIR. Il sera en effet possible de rouvrir composants et inventaires en utilisant les formulaires existants. Les mises à jour les plus simples pourront alors être effectuées sans passer par l'éditeur.

Parmi les suggestions plus précises, on peut citer des fonctionnalités plus riches, du type « remplacer » pour corriger des erreurs rapidement dans un inventaire, pouvoir déplacer plusieurs composants en une fois et/ou sans avoir à sortir du mode « modifier ». Rechercher sur l'ensemble des balises, notamment pour les inventaires qui n'ont pas encore été publiés, fait aussi partie des demandes, tout comme l'utilisation facile des autorités Rameau ou BnF. L'import de fichiers Excel ou l'export vers ce format, pour permettre, par exemple, de préparer un récolement, sont aussi évoqués. Autant de suggestions qui seront examinées avec attention pour préparer la feuille de route de TapIR et dont certaines devraient rapidement être mise en fonction.

Accompagnement à l'utilisation de TapIR

Divers outils ont été mis en place pour permettre d'accompagner les utilisateurs dans leur prise en main de TapIR. Après une formation initiale, les utilisateurs ont ainsi accès au support de formation, à une aide en ligne et reçoivent des informations via une liste de diffusion.

| | Indispensable | Utile | Sans opinion |
|----------------------------------------------------|---------------|-------|--------------|
| Formation initiale à l'utilisation de TapIR | 38 | 2 | |
| Support de formation | 22 | 18 | |
| Aide en ligne | 22 | 17 | 1 |
| Messagerie TapIR | 22 | 17 | 1 |

Figure 9 : synthèse des réponses à la question 11 « Comment jugez-vous les dispositifs d'accompagnement dans l'utilisation de TapIR ? »

Parmi les dispositifs d'accompagnement, la formation initiale est jugée indispensable par la quasi-totalité des répondants. Les autres dispositifs sont également jugés indispensables par la majorité des personnes mais de manière nettement moins large. Les quatre dispositifs semblent donc devoir être maintenus et éventuellement améliorés.

Différents points ressortent des suggestions formulées par les répondants.

On peut déjà noter que l'EAD constitue en soi une première difficulté, tout le monde ne maîtrisant pas ce format et ne le pratiquant pas régulièrement. Tout en reconnaissant l'utilité du guide des bonnes pratiques et des formulaires de TapIR, certaines personnes auraient aimé pouvoir suivre une initiation à l'EAD. La mise à disposition d'exemples types, de fiches méthodologiques ou de vidéos de démonstration pourraient également faciliter la prise en main de l'outil et du format.

Une personne suggère par ailleurs de scinder la formation initiale en deux parties afin de permettre aux apprenants de pratiquer entre les deux séances. Cette hypothèse avait été étudiée avant d'être écartée, essentiellement pour des raisons logistiques. Le risque que des doubles demandes de formation soient retoquées par les tutelles des agents avait ainsi été jugé trop élevé. La mise en place de formations à distance, suggérée dans plusieurs réponses, pourrait cependant faire évoluer ce point. Le confinement de la population du printemps 2020 a en effet fait beaucoup évoluer l'usage des salles de réunions virtuelles.

Au-delà de la formation initiale, des séances de remise à niveau seraient aussi bienvenues, à la fois pour maîtriser les nouvelles fonctionnalités d'un outil toujours en développement et pour pratiquer plus régulièrement. Ces séances pourraient notamment être données en priorité à des relais en région afin que ceux-ci puissent irriguer le réseau des utilisateurs.

La création d'un espace d'échange, un forum ou une FAQ, faciliterait de même la diffusion de l'information et le partage de bonnes pratiques.

L'état du signalement des collections de manuscrits et d'archives

Parallèlement aux questions concernant TapIR, l'enquête visait aussi à obtenir un état des lieux du traitement des fonds de manuscrits et archives.

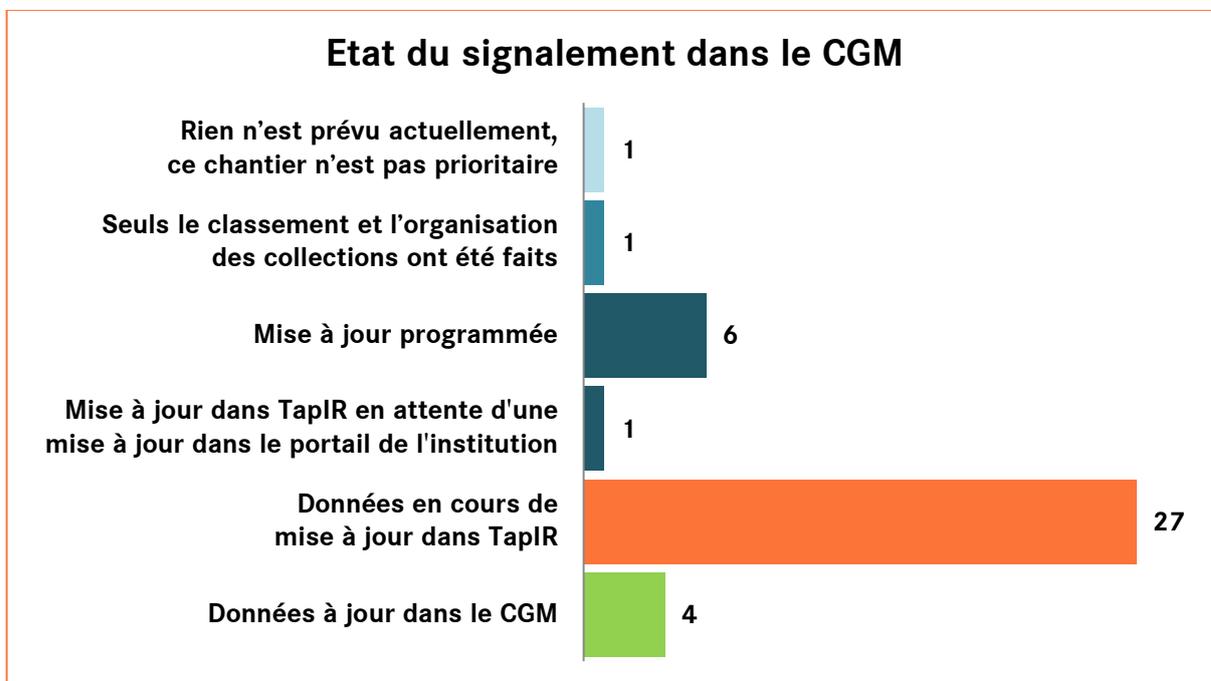


Figure 10 : synthèse des réponses à la question 7 « Quel est l'état du signalement de vos collections dans le CGM ? »

Les réponses concernant l'état du signalement dans le CGM sont encourageantes, seule une personne indiquant que ce chantier n'est pas prioritaire. Pour autant, la tâche est loin d'être achevée, plus des deux tiers des répondants indiquant que les données sont en cours de mise à jour. Parmi les six personnes indiquant que la mise à jour est programmée, la moitié donne un démarrage cette année et l'autre moitié un début de chantier d'ici un à deux ans. A l'horizon 2022, on peut donc espérer voir un CGM largement mis à jour.

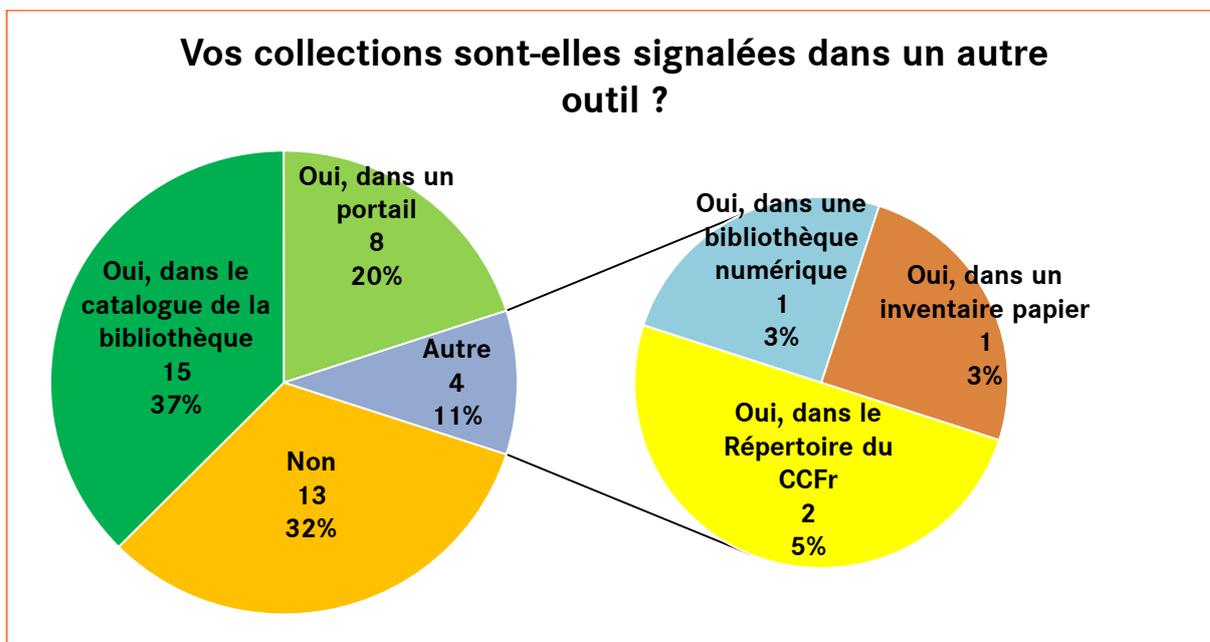


Figure 11 : synthèse des réponses à la question 8 « Vos collections sont-elles signalées dans un autre outil ? »

Si le CGM est l'unique outil de signalement pour un tiers des répondants, un autre tiers indique que ses collections sont également décrites, totalement ou partiellement, dans le catalogue de la bibliothèque. Cette part bénéficie des cinq questionnaires remplis par des agents des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris qui disposent d'un catalogue en ligne. Les portails donnant accès à des inventaires en ligne, que ce soit en XML ou en PDF, sont également cités assez largement tandis que les inventaires papier ne le sont qu'une fois.

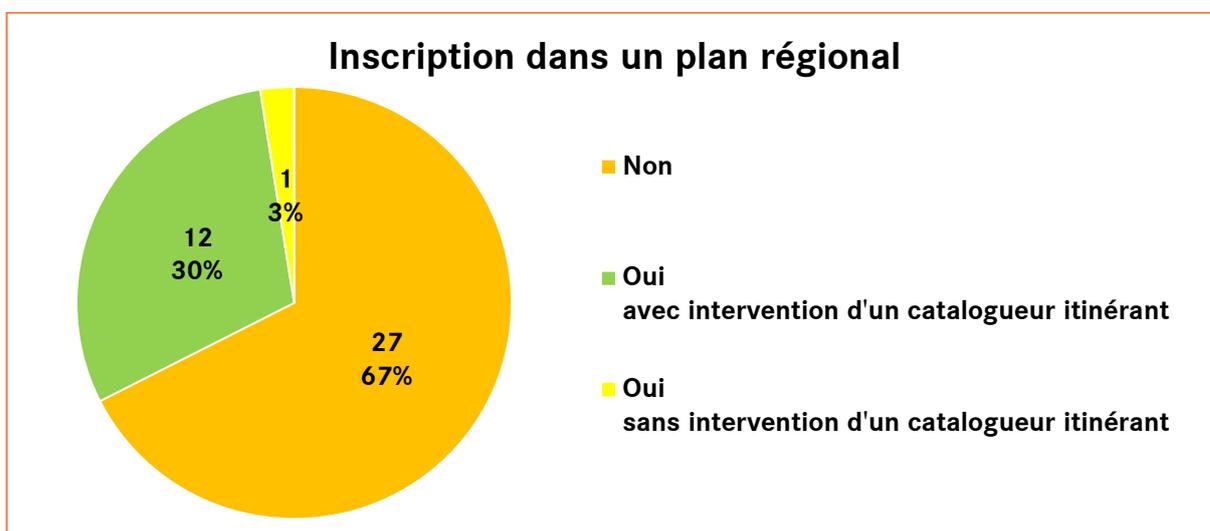


Figure 12 : synthèse des réponses à la question 9 « Votre chantier a-t-il été identifié dans un plan régional ? »

Pour plus des deux tiers des répondants, le chantier de mise à jour du CGM n'a pas bénéficié d'une inscription dans un plan régional, privant ainsi potentiellement l'établissement du renfort d'un catalogueur extérieur. Douze des treize personnes indiquant que le chantier de mise à jour avait été inscrit dans un plan régional rapportent en effet qu'un catalogueur itinérant est intervenu ou interviendra. Parmi ces douze personnes, deux travaillent pour une structure régionale du livre, neuf indiquent que c'est justement la SRL qui a organisé l'intervention et une que cette intervention devrait être mise en place via une demande de subvention dans le cadre de la DGD.

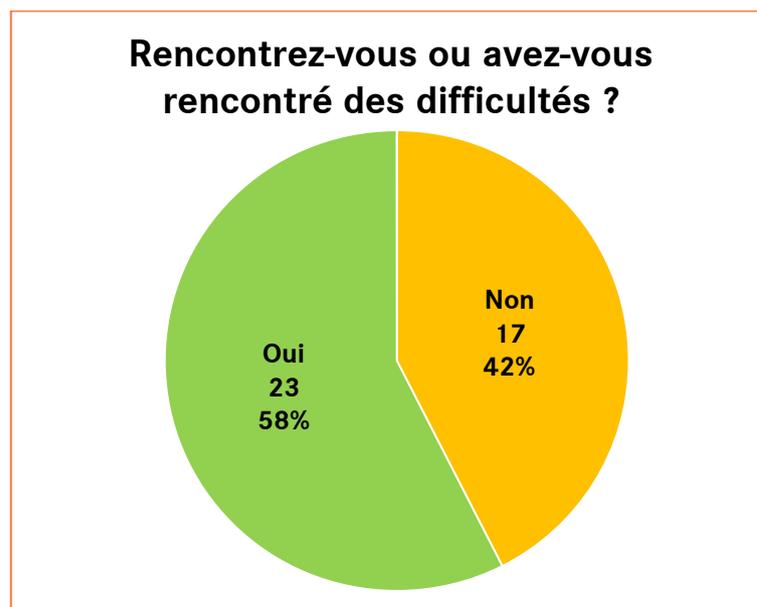


Figure 13 : synthèse des réponses à la question 10 « Rencontrez-vous ou avez-vous rencontré des difficultés ? »

En dehors de difficultés liées à l'utilisation de TapIR, les répondants sont une majorité à avoir rencontré des difficultés dans le traitement de leurs collections.

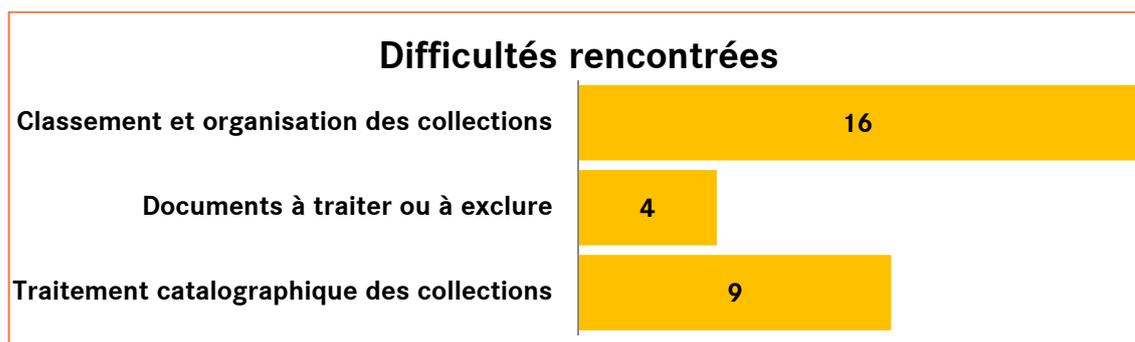


Figure 14 : synthèse des réponses à la question 10 complémentaire « Quel type de difficultés avez-vous rencontré ? »

Le classement et l'organisation des collections sont ainsi cités par près de 70 % des personnes ayant rencontré des problèmes tandis que le traitement catalographique concerne près de 40 % de ces mêmes personnes. Ces résultats viennent conforter ce qui était exprimé dans les suggestions concernant l'accompagnement de TapIR, à savoir le besoin de mettre en place des formations ad hoc ou de pouvoir faire appel à une expertise extérieure en cas de besoin.

Conclusion

Cette première enquête concernant l'utilisation de TapIR et le signalement des fonds de manuscrits et d'archives vient confirmer plusieurs points sur lesquels l'équipe du Catalogue collectif de France et le département des systèmes d'information de la BnF devront travailler dans les prochaines années.

Qu'il s'agisse d'améliorer la robustesse de l'application ou son ergonomie, de faciliter son appropriation ou de mettre en place un accompagnement plus proche du terrain, les attentes sont grandes.

Mais, loin d'être négatif, ce premier bilan est au contraire positif puisqu'il indique que cette application était attendue par les partenaires de la BnF. Le rôle des SRL est aussi souligné, que ce soit pour faire intervenir un catalogueur itinérant ou pour accompagner les bibliothèques pour le signalement de leurs fonds et l'utilisation de TapIR.

Contenu du questionnaire

Les questions posées étaient :

1. Quel est votre rôle au sein de l'institution, concernant TapIR ?
 - Cataloguer
 - Former d'autres agents
 - Superviser le travail d'autres agents
 - Autre(s) rôle(s)...
2. Actuellement comment qualifieriez-vous votre degré d'expertise dans l'utilisation de TapIR ?
 - Débutant
 - Compétences en voie d'acquisition
 - Expert
 - Expert en capacité de transmettre les bonnes pratiques
3. Utilisez-vous TapIR ?
 - Si Oui, à quelle fréquence ?
 - Moins d'une fois par mois
 - Chaque mois
 - Chaque semaine
 - Si Non, pouvez-vous nous dire pour quelle(s) raison(s) ?
 - Manque de disponibilité
 - Problèmes techniques
 - Problèmes liés aux collections
 - Autre
4. D'autres personnes au sein de votre établissement utilisent-elles TapIR ?
 - Si Oui, combien ?
5. Rencontrez-vous ou avez-vous rencontré des difficultés techniques ?
 - Non, aucune
 - Oui, lors de l'inscription
 - Oui, lors de la connexion à TapIR
 - Oui, dans l'utilisation des formulaires
 - Oui, dans l'utilisation de l'éditeur XML
 - Oui, lors de l'enregistrement des modifications
 - Oui, lors de la publication des inventaires
 - Autre(s) difficulté(s)...
6. Avez-vous des suggestions concernant l'utilisation de TapIR ?

7. Quel est l'état du signalement de vos collections dans le CGM ?
 - Rien n'est prévu actuellement, ce chantier n'est pas prioritaire
 - Seuls le classement et l'organisation des collections ont été faits
 - La mise à jour est programmée
 - A quelle échéance cette mise à jour doit-elle démarrer ?
 - Cette année
 - D'ici un à deux ans
 - Plus de deux ans
 - Les données sont en cours de mise à jour dans TapIR
 - Les données sont à jour dans le CGM
8. Vos collections sont-elles signalées dans un autre outil ?
 - Si Oui, pouvez-vous préciser dans quel outil ?
9. Votre chantier a-t-il été identifié dans un plan régional ?
 - Si Oui, un catalogueur itinérant est-il intervenu ou interviendra-t-il dans votre établissement dans le cadre de ce plan régional ?
 - Si Oui, comment cette intervention a-t-elle été organisée ?
10. Rencontrez-vous ou avez-vous rencontré des difficultés ?
 - Non, aucune
 - Oui, concernant le classement et l'organisation des collections
 - Oui, concernant les documents à traiter ou à exclure
 - Oui, concernant le traitement catalographique des collections
 - Autre(s) difficulté(s)...
11. Comment jugez-vous les dispositifs d'accompagnement dans l'utilisation de TapIR ?
 - Formation initiale à l'utilisation de TapIR (Indispensable | Utile | Inutile)
 - Support de formation (Indispensable | Utile | Inutile)
 - Aide en ligne (Indispensable | Utile | Inutile)
 - Messagerie TapIR (Indispensable | Utile | Inutile)
12. Avez-vous des suggestions d'amélioration pour l'accompagnement à l'utilisation de TapIR ?
13. Votre courriel ?
14. Dans quel établissement travaillez-vous ?

Dans quel établissement travaillez-vous ?

Les personnes ayant répondu à l'enquête exercent dans les établissements suivants :

- Archives départementales de la Dordogne
- Auvergne Rhône Alpes Livre et Lecture
- Bibliothèque Forney - Bibliothèque des Arts Graphiques
- Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP)
- Bibliothèque Marguerite Durand
- Bibliothèque municipale de Soissons
- BM Rouen
- BMC Angers
- BMC Bordeaux
- BMC Le Havre
- BMC Le Mans
- BMC Lyon
- BMC Metz
- BMC Nancy
- BMC Nantes
- BMC Nîmes
- BMC Orléans
- BMC Poitiers
- BMC Reims
- BMC Toulouse
- Fonds Patrimonial - Strasbourg (médiathèque Malraux)
- Interbibly
- Médiathèque de Bayonne
- Médiathèque de Haguenau
- Médiathèque d'Eprenay
- Médiathèque Louise Labé à Saint-Chamond
- Médiathèque municipale d'Ambérieu-en-Bugey
- Médiathèque Simone Veil de Valenciennes
- Médiathèques de Carcassonne Agglo
- Médiathèques roannais agglomération site Roanne
- Mobilis
- Musée national et Domaine du château de Pau
- Muséum de Nantes, bibliothèque scientifique
- Ville de Paris